

## Contrat Local de Santé – recrutement d'un coordonnateur-animateur

### DATE LIMITE DE L'OFFRE : 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2018

En lien avec l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, les Communautés de communes des Luys en Béarn, Nord-Est-Béarn et Pays de Nay (Pyrénées-Atlantiques), souhaitent mettre en place un Contrat Local de Santé sur le « territoire de proximité santé Est-Béarn » qui regroupe 168 communes et 90 000 habitants.

La Communauté de communes des Luys en Béarn désignée comme chef de file de ce projet recrute un coordonnateur-animateur « Contrat Local de Santé » (H/F).

Sous la responsabilité du Directeur du Pôle Economie de proximité et Solidarités de la Communauté de communes des Luys en Béarn et en lien avec le Directeur Général des Services de la Communauté de communes du Pays de Nay et la chargée de mission lien social de la Communauté de communes Nord-Est-Béarn et le chargé de mission CLS de la Délégation départementale de l'ARS, ce collaborateur aura pour missions l'accompagnement à la définition des actions et à la signature du Contrat Local de Santé puis la coordination, la mise en œuvre, la promotion et l'évaluation des actions définies.

### ACTIVITES

Le coordonnateur-animateur devra :

- Participer à l'élaboration et la mise à jour du diagnostic local et des besoins de santé de la population partagé en lien avec les acteurs locaux ;
- Formaliser le plan d'actions et assurer sa mise à jour, son suivi et son évaluation ;
- Organiser et animer les différentes instances du CLS (comité de pilotage, comité technique, groupe de travail)
- Coordonner le réseau des acteurs et des partenaires du CLS (collectivités, professionnels et institutions des secteurs sanitaires, médico-social et social, associations...)
- Soutenir et accompagner la mise en œuvre des actions portées par les partenaires
- Mettre en œuvre et animer des actions portées directement par les 3 EPCI
- Promouvoir la communication sur les actions mises en place et les projets, notamment en direction des populations du territoire
- Susciter et appuyer la participation des acteurs et des habitants
- Contribuer à la capitalisation des connaissances, expériences et savoir faire
- Assurer le suivi technique et financier (tableaux de bord de suivi, bilan d'activités) ainsi que l'évaluation annuelle de CLS.

### COMPETENCES-PROFIL

- Formation : niveau Bac +4/+5 en santé publique et / ou en développement local
- Connaissances en prévention, éducation et promotion de la santé
- Connaissance des acteurs en matière de santé
- Connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales
- Connaissances et compétences en gestion et conduite de projet et démarche participative
- Capacité à fédérer et coordonner le réseau d'acteurs locaux
- Sens de la communication et du dialogue, bonne aisance orale en public notamment pour animer des réunions

- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint, outils de traitement de données, etc.)
- Expérience professionnelle souhaitée dans les différents domaines visés

### **CONDITIONS GENERALES**

- Poste de catégorie B à temps complet 35 H
- CDD 3 ans
- Résidence administrative fixée à la Maison des Luys à Serres-Castet (siège de la Communauté de communes des Luys en Béarn)
- Déplacements sur le territoire des 3 EPCI, véhicule de service mis à disposition
- Réunions en soirée
- Rémunération statutaire ; Adhésion au CNAS ; participation employeur aux repas

Candidature : lettre de motivation et CV à envoyer à Monsieur le Président de la Communauté de communes des Luys en Béarn – 68 chemin de Pau – 64 121 SERRES CASTET avant le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Poste à pourvoir le 1<sup>er</sup> décembre 2018